

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 10 avril 2025**

Membres en exercice	18
Membres présents	12
Pouvoirs	4
Membres absents	6

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du 27 mars 2025.

Vote	
à l'unanimité	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Membres Présents :

Michel CAUSSE ; Geneviève ABRANTES ; Annette CLUZEL, Elian BOUZAT, Claude BAUMES, Jacky LACAN, Michel LAURENS, Pierre GRIMAL ; Claudine GRIMAL ; Aude JALADE, Philippe ANTOINE, Vincent NICOULEAU.

Procurations :

Fabienne VERGNES à Claudine GRIMAL ; Jean-Michel RECOULES à Pierre GRIMAL ; Sophie MOULY à Annette CLUZEL ; Josette VAYSSE à Elian BOUZAT.

Absents excusés : Angélique MASSOL Martine ALBUCHER

Président de séance : Michel CAUSSE. Secrétaire de Séance : Aude JALADE.

OBJET DE LA DELIBERATION : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE / BUDGET ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE (49001).

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la loi des finances 2024 généralise le déploiement du Compte Financier Unique (CFU) avec une mise en œuvre au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Il rappelle également que le CFU se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, composé de données d'exécution budgétaire et d'informations financières et patrimoniales destinées à apporter une vision exhaustive de la situation financière de la commune.

Monsieur le Maire présente les résultats du CFU du Budget Assainissement de la Commune de l'exercice 2024 comme précisé en annexe de la présente délibération.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : approbation du CFU assainissement 49001

.....
Date de décision: 10/04/2025

Date de réception de l'accusé 14/04/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2025DE09_09

Identifiant unique de l'acte : 012-211201975-20250410-2025DE09_09-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : CFU_21120197500078_2024_D_VDEF-49001.xml (99_BU-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_1.xml)

Annexe : Délib 2025-09 approb CFU assainissement 49001.pdf (70_DE-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_2.pdf)

Délibération

Annexe : Délib 2025-09 annexe CFU ASSAINISSEMENT.pdf (71_AN-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_3.pdf)

annexe

Après avoir désigné monsieur Vincent NICOULEAU, Conseiller Municipal délégué aux finances, comme Président de Séance, et constaté le retrait de Monsieur le Maire au moment du vote conformément à l'article L.2121-14 du CGCT,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du Compte Financier Unique et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu l'arrêté du 23 décembre 2024 relatif au compte financier unique pour les entités publiques locales de moins de 3 500 habitants et les associations syndicales autorisées,

Vu le Compte Financier Unique du Budget Assainissement de la Commune de l'exercice 2024,

DECIDE : à l'unanimité,

D'arrêter les résultats suivants du Compte Financier Unique 2024 du budget Assainissement tels que résumés dans le document ci-joint.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Aude JALADE



Le Maire,

Michel CAUSSE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : approbation du CFU assainissement 49001

.....
Date de décision: 10/04/2025

Date de réception de l'accusé 14/04/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2025DE09_09

Identifiant unique de l'acte : 012-211201975-20250410-2025DE09_09-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA,
affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : CFU_21120197500078_2024_D_VDEF-49001.xml (99_BU-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_1.xml)

Annexe : Délib 2025-09 approb CFU assainissement 49001.pdf (70_DE-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_2.pdf)

Délibération

Annexe : Délib 2025-09 annexe CFU ASSAINISSEMENT.pdf (71_AN-012-
211201975-20250410-2025DE09_09-BF-1-1_3.pdf)

annexe

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

I
A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement	Exploitation	Total cumulé	
Recettes	Prévision budgétaire totale	A 251 250,50	235 000,00	486 250,50	
	Recettes réalisées (1)	B 221 390,80	222 740,33	444 131,13	
	Restes à réaliser	C 0,00	0,00	0,00	
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D 354 825,78	261 928,92	606 754,70	
	Dépenses réalisées (1)	E 87 418,99	218 830,06	306 249,05	
	Restes à réaliser	F 30 000,00	0,00	30 000,00	
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E 133 971,81	3 910,27	137 882,08	
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H 103 575,28	16 928,92	120 504,20	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H 237 547,09	20 839,19	258 386,28	
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F -30 000,00	0,00	-30 000,00	
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I 207 547,09	20 839,19	228 386,28	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

